



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

courrier

Question écrite n° 23899

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que la réponse à sa question écrite n° 20077 ne répond pas au problème posé. Il s'agit en effet de savoir s'il serait possible que le bureau de poste de Vigy reçoive comme auparavant son courrier. Elle renouvelle donc sa question qui précisait notamment : « Par le passé, le bureau de poste de Vigy desservait les communes de la rive droite de la Moselle. L'agence postale d'Ennery a été ensuite créée comme annexe du bureau de Vigy. Par la suite, l'agence d'Ennery a été érigée en bureau indépendant ce qui a facilité l'expédition pour le courrier de toutes les entreprises. Mais il avait été réaffirmé qu'en tant que chef-lieu de canton Vigy restait le centre principal. Or, il semble que dorénavant tout le courrier distribué par Vigy transite par Ennery. De ce fait, les horaires des distributions effectuées par Vigy (Malroy, Charly-Oradour...) sont décalés. Dans la logique du respect de la parole donnée, elle souhaiterait savoir s'il serait possible que ce bureau de poste de Vigy reçoive directement son courrier comme c'était le cas auparavant. »

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23899

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 260

Question retirée le : 15 février 1999 (Retrait à l'initiative de l'auteur)